

# CULTURE

## LE DROIT D'AUTEUR ET LES DROITS VOISINS - APPROFONDISSEMENT

Jeudi 7 octobre 2021 – 9h-17h

**INTERVENANTE** : Florence COTTIN-PERREAU - FCP AVOCAT

**LIEU** : CNFPT, 42-44 rue Auger, 63000 CLERMONT-FERRAND (lieu à confirmer)

**PUBLIC CONCERNE** : Professionnels de collectivités territoriales, responsables associatifs

**CONDITION** : Avoir participé à la journée du 4 octobre 2021

### OBJECTIF

- Approfondir les grands principes du droit d'auteur

### CONTENUS

- Les différents contrats relatifs au droit d'auteur et aux droits voisins : contrat de représentation, de cession, de commande d'une œuvre ou d'un texte, de production audiovisuelle des artistes interprètes.
- La rémunération de l'auteur et obligations associées : modalités de rémunération et de contractualisation, organismes de référence
- Les sociétés de gestion collective des droits d'auteur et des droits voisins : les champs d'intervention et obligations

Formation réalisée en partenariat avec le CNFPT Auvergne-Rhône-Alpes

Inscriptions **AVANT LE 25/09**

Les personnels territoriaux intéressés devront obligatoirement être inscrits par leur collectivité sur la [Plateforme d'inscription en ligne du CNFPT \(onglet 'inter' - code stage : DRAU2\)](#). Une convocation leur sera adressée ainsi qu'à leurs collectivités employeurs par courriel. Les frais de transport et de restauration seront pris en charge par le CNFPT dans les conditions fixées par son conseil d'administration (détail sur notre site [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr) – rubrique se former).

Les personnes relevant de structures associatives devront s'inscrire en envoyant un mail à [reseau.culture@puy-de-dome.fr](mailto:reseau.culture@puy-de-dome.fr)

Un bulletin d'inscription leur sera adressé. Elles bénéficieront d'un accès gratuit via une prise en charge du coût pédagogique par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Leurs frais de déplacement et de repas restent toutefois à la charge de leur structure.

### Contacts

Didier Carry, conseiller formation – CNFPT – Tél. : 04 73 74 52 20 – [didier.carry@cnfpt.fr](mailto:didier.carry@cnfpt.fr)

Emma-Laure Gros, DADCT au Conseil départemental du Puy-de-Dôme – Tél. : 04 73 42 29 67  
[reseau.culture@puy-de-dome.fr](mailto:reseau.culture@puy-de-dome.fr)